

## Guide des critères d'admissibilité à Vision PDG

Seuls les présidents, PDG ou cofondateurs de sociétés technos sont admis à Vision PDG. Si le nombre de places disponibles le permet, certains critères décrits plus bas, pourraient rendre admissibles un individu sur présentation d'une demande auprès du comité organisateur. Un seul participant par entreprise (sauf pour la clause relève et sur approbation du comité)

Cette demande d'admissibilité est présentée en vertu de la clause :

1. Clause relève\*
2. Associé, Cofondateur sans le titre de président comme seul participant\*\*
3. VP d'une grande entreprise technologique\*\*\*

### 1. Clause relève\*

---

Les PDG en processus de transition et son successeur seront admis ensemble à Vision PDG pour un maximum de 2 ans. Pour s'en prévaloir, il faut que les 2 assistent à l'événement. Par la suite, le ou la PDG sortant.e peut poursuivre son implication en participant aux autres activités et événements de l'AQT. Certaines conditions s'appliquent, voir le formulaire de demande.

### 2. Substitution du PDG \*\*

---

#### Associé.e – Cofondatrice-teur

---

- En substitution du PDG - Délégation du plein pouvoir par le Président
- Associé.e ou Cofondatrice- Pourcentage d'actionariat dans l'entreprise doit être au **minimum du tiers**

### 3. VP d'une grande entreprise en technologie \*\*\*

---

- Les VP de grandes entreprises en technologies (1000+) sont admis à Vision PDG. Un seul représentant par entreprise.
- Portée de direction et responsabilité P&L d'une division d'au moins 5 millions.

## Demande de participation à Vision PDG

Cette demande d'admissibilité est présentée en vertu de la clause :

- Clause relève (veuillez également signer l'annexe clause relève)
- Substitution du PDG
  - Cofondateur % actionnariat : \_\_\_\_\_%
  - Associé % actionnariat : \_\_\_\_\_%
- VP d'une grande entreprise technologique
  - Taille de l'entreprise \_\_\_\_\_ Taille de votre division : \_\_\_\_\_
  - Chiffre d'affaires de votre division : \_\_\_\_\_ \$

Nom : \_\_\_\_\_

Titre : \_\_\_\_\_

Entreprise : \_\_\_\_\_

Motivation à participer :

Description des tâches :

Nature de la contribution à l'entreprise et principales responsabilités :

Délégation de plein pouvoir par le président (le cas échéant) :

*Par la présente, je soussigné, \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ (Titre et entreprise), confirme que  
Madame ou Monsieur. \_\_\_\_\_ détient tous les droits, l'autorité et le pouvoir d'agir et  
de représenter \_\_\_\_ (entreprise) \_\_\_\_\_*

Signature : \_\_\_\_\_

Titre et entreprise : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## **Annexe CLAUSE RELÈVE**

Dans le cas de la **clause Relève**, veuillez s'il vous plaît lire et signer le paragraphe suivant :

Bonjour,

Par la présente, je vous informe qu'en tant que PDG qui prépare sa transition au profit de la relève, j'aimerais bénéficier de votre règle d'admission qui permet à deux délégués d'une même entreprise de participer à Vision PDG.

Je confirme qu'à titre de PDG, ma relève est identifiée et que je souhaite qu'il ou elle puisse s'inscrire afin que je puisse faciliter la transition et lui faire bénéficier du réseau que j'ai pu développer au fil des années.

Je comprends que cette exception s'applique exclusivement, selon les places disponibles, aux PDG qui ont identifié leur relève. Je comprends aussi que je pourrai me prévaloir de ce privilège pour une durée de 2 ans, soit pour l'édition 2023 et l'édition 2024.

Merci de considérer cette demande

Signature du président en fonction : \_\_\_\_\_

Titre et entreprise : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Merci de retourner vos réponses au comité organisateur via [mlapointe@agt.ca](mailto:mlapointe@agt.ca)